



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 402

Texte de la question

À la suite de la publication du projet pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la fédération hospitalière de France, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à l'organisation de la convergence des moyens de la gérontologie et du handicap sur la base de tarifs à deux niveaux : soins, d'une part, et compensation du handicap incluant les besoins d'hébergement, d'autre part.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 402

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4834

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)